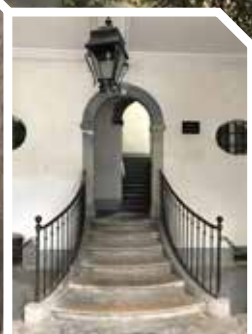


PATRIMOINE & Développement

du Grand Grenoble

La Lettre ...

DÉCEMBRE
2018
N°61



L'édito du président



Chers lecteurs, adhérents,
amis du patrimoine local,

Je suis particulièrement heureux de présenter la 61^{ème} Lettre de notre Association, toujours inspirée par l'objectif de contribuer à sauvegarder notre héritage architectural, culturel, et historique, le faire connaître et apprécier, avec un sommaire très patrimonial. Car il y a beaucoup à partager et protéger.

Le patrimoine c'est la Ville, et à Grenoble le patrimoine historique est partout! Vieilles pierres, art religieux ou civil, personnalités et styles inspirants. C'est pourquoi il nous a paru intéressant de rappeler dans cette édition l'histoire de l'entrepreneur de la Romanche et de Grenoble André Cuynat, l'importance du travail et la beauté de ses réalisations sur les immeubles et les maisons de ville Grenobloises, dont un descendant a accepté de partager les travaux biographiques. De rappeler les oeuvres d'artistes Grenoblois, le sculpteur Urbain Basset ou le peintre Charles Bertier. De partager l'esthétique et l'attente de restauration d'un hôtel du XV^{ème} siècle rue Chenoise, grâce aux compétences et au dynamisme d'une récente nouvelle adhérente, qui a travaillé dans l'inventaire de Patrimoine à Moscou. De souligner, autant dans la forme que dans le fond, la qualité des Plaques Patrimoniales à Grenoble, qui dépassent le nombre de 90 installations cette année. De confier à une jeune et talentueuse diplômée de l'UGA et de GEM une réflexion approfondie sur le thème : habiter le patrimoine ancien à Grenoble, contrainte ou opportunité... De partager l'histoire du bâtiment des Archives Départementales qui nous relie aux sources historiques et rejoint l'actualité (une nouvelle réalisation à SMH de Cuynat). Cette connaissance vivante et partagée est un des moyens pour agir pour le patrimoine au quotidien. Et ainsi faire respecter, et enrichir le statut de Ville d'Art et d'Histoire, qui mérite d'être rappelé plus souvent que nécessaire.

Nouveauté majeure, le tout nouveau label d'intérêt général de notre association est un honneur reçu cette année, en même temps qu'un encouragement pour agir davantage et mieux, et croître notre équipe. Il permet la défiscalisation à auteur de 66% des dons et du mécénat à notre association, un nouvel atout pour la valorisation et la sauvegarde du Patrimoine Grenoblois. Ceci ne sera pas de trop pour augmenter les moyens liés à notre activité, dans le cadre de notre implication toujours bénévole. Œuvrant ainsi pour l'intérêt général, grâce à nos adhérents, aux collectivités et partenaires publics et privés, dont nous sommes très reconnaissants, notre souhait le plus cher est que notre patrimoine local soit de plus en plus considéré, pérennisé, et valorisé comme facteur majeur de lien, d'attractivité et de plaisir.

Philippe Boué

>>> SOMMAIRE

- Les réalisations Cuynat, un ensemble patrimonial remarquable à Grenoble,
Philippe Boué, Etienne Gasc P.03
- Habiter le patrimoine, contrainte ou opportunité,
Claire-Sophie Macia P.05
- Un hôtel médiéval en attente de restauration,
Anna Savkin P.06
- Que savons-nous aujourd'hui du sculpteur Urbain Basset (1842 - 1924),
Caroline Roussel P.08
- Charles Bertier (1860 - 1924), peintre de la montagne,
Michel Mercier P.09
- Le Bâtiment des Archives Départementales,
Geneviève Vennereau P.10
- La pose de plaques patrimoniales à Grenoble,
Philippe Boué P.11
- Agenda premier semestre 2019 . P.12

Comité de rédaction : Philippe Boué,
Caroline Roussel, Michel Mercier,
Anna Savkin, Claire-Sophie Macia,
et Geneviève Vennereau.

Photos de couverture : PhB
Maquette : Cécile Grimaldi
www.ateliertilt.fr

Impression : Armand
2 cours Jean Jaurès - Grenoble

www.patrimoine-grenoble.fr

Les réalisations Cuynat, un ensemble patrimonial remarquable à Grenoble

Parmi les noms célèbres attachés à l'architecture et à l'urbanisme Grenoblois et Isérois, figure celui de Cuynat, dont la notoriété invite à s'y intéresser. Cette épopée partit de l'Oisans et couvre plusieurs familles et générations. D'abord André, entrepreneur fondateur (1880 -1956), puis son deuxième fils, Georges, qui lui succéda, puis créa une entreprise en son nom propre en 1947, et la dirigea jusqu'en 1984, date de son décès. Une cogérance prit le relais jusqu'en 1999, date de sa cessation d'activité. L'entreprise fut ensuite recrée en 2003, hors lien familial, mais en conservant la signature, sous le nom de « Cuynat constructions ». Elle en est le prolongement historique aujourd'hui.

Des débuts de l'épopée Cuynat, au tournant du XX^{ème} siècle, nombre de plans, d'ouvrages, en ciment moulé, piliers, planchers, cuves, jardinières, balcons,... portent à Grenoble et ailleurs sa marque, connue pour les éléments et la construction de splendides maisons de ville et immeubles. Les plus célèbres se situent dans un ensemble de style art déco, situé entre le 17 et le 27 de la rue Charrel, jusqu'au 29 qui était l'ancien siège de l'entreprise.

C'est grâce à l'Aphid que nous avons rencontré récemment le petit-fils côté maternel d'André Cuynat, M. Etienne Gasc, retraité en région parisienne, et eu accès à cette recherche érudite effectuée aux Archives Départementales de l'Isère sur son grand-père entrepreneur. Il nous tenait donc à cœur de partager une partie des impressionnantes recherches de M Gasc avec sa complicité amicale. Elle relate les débuts de cette grande aventure, sous l'angle particulier du patrimoine ancien Grenoblois, où il y a toujours tant à découvrir et apprécier.

André Cuynat est issu d'une famille de cultivateurs Alpins, installée de longue date dans la vallée de la Romanche. Il est né à Livet en 1880, deuxième d'une fratrie de trois. Il fait ses études à Grenoble, suivant des cours de dessin industriel, résidant au 7 rue Denfert Rochereau. Fin XIX^{ème} siècle, le succès des innovations de Louis Vicat, l'apparition de nombreuses cimenteries



en Isère, en particulier la Cimenterie de la Porte de France, l'amènent à s'y intéresser.

Il démarre ainsi sa vie professionnelle en 1898 à « La Grenobloise », entreprise de constructions en ciment et béton armé, comme conducteur de travaux, évoluant ensuite dans la gestion, le dessin industriel et le mètre. Il rencontre début XX^{ème} un entrepreneur d'une entreprise de moulage, de 26 ans son aîné, Emile Mollaret, habitant 43 rue de la Fédération, aujourd'hui rue Gabriel Péri.

Il le rejoint en 1905 dans la création d'une société de travaux de béton armé et de moulage en ciment. Ils déposent ensemble cette année-là un nouveau brevet relatif à la réalisation de planchers creux en béton armé. André Cuynat contribue à la création de l'entreprise en apportant 10.000 Francs, que lui avait prêté son père Amédée Cuynat, et sa mère Lucie née Bonnet, pour l'aider à démarrer dans la vie à son départ de Livet. André Cuynat s'assure l'exclusivité du bureau d'études parisien Louis Coularou - Aristide Gasc ce dernier étant le grand-père paternel de l'auteur de ces recherches.

Le siège de la société Mollaret & Cuynat se trouve alors au 17 rue Augereau et y demeure jusqu'en 1913, date à laquelle André Cuynat acquiert progressivement jusque vers 1930 des terrains à bâtir rue Charrel. Elle se spécialise dans le béton armé et le ciment moulé, pas encore dans l'ensemble de constructions comme maître d'œuvre. Son activité s'exerce dans la vente de matériaux, de moulages, ainsi que dans la sous-traitance, soit pour des entreprises de maçonnerie, soit des particuliers. L'entreprise présente ainsi un catalogue complet de moulures, balustres, et éléments décoratifs.

De cette période 1905 - 1911 datent de grandes réalisations comme les moulages d'immeubles place de la Bastille, comme à l'angle de la rue du Dr Mazet et du quai Créqui, les immeubles du 7 rue Genissieu, l'immeuble Brun dans le quartier de l'Aigle, l'immeuble Art Nouveau 12-14 rue Condorcet, et de nombreuses constructions en Isère (cuves à eau blanche à Lancey, Brignoud, Uriage, St Marcellin ...).

En 1911, après le décès d'Emile Mollaret, André Cuynat dirige seul l'entreprise de moulages artistiques et de travaux en béton armé. Les chantiers s'intensifient. Il se marie avec Yvonne Bessiron en 1912 et ont 6 enfants, 2 garçons et 4 filles.

L'entreprise André Cuynat durera ainsi 34 ans de 1911 à 1945. Deux époques s'y distinguent. Une première



27 rue Charrel

avec toute l'activité moulage jusqu'en 1939 (nombre d'éléments en béton moulé, escaliers extérieurs, regards,... se retrouvent ainsi dans les villas Grenobloises) et une activité construction avec l'architecte Henri Guillot comme maître d'œuvre.

Les planchers de l'usine Cartier Million (1912), la superbe villa de l'entrepreneur Henri Bouchayer de 1911/12 à La Tronche, les papeteries Bergès, les planchers de la Banque du Dauphiné en 1920 place Victor Hugo, les 7 immeubles arts déco de la rue Charrel en sont quelques exemples remarquables. Il construit même en 1917-1920 pas moins de 30 chalands en béton armé sur la Seine à Argenteuil, pour le Ministère des Travaux Publics. Les réalisations s'accroissent après-guerre entre 1919 et 1930: réservoir de l'usine ARaymond, moulages et planchers à l'école Vaucanson (1922), moulages au 25 rue Mazet en 1923 (architecte Jourdan), Moulages des façades du 27 et 27 bis cours Berriat (architecte Blot), balcon de l'immeuble Perrin (1925), moulages dans les avenue Rey et Felix Viallet en 1924/25, escalier et plancher du 20 rue Turenne (architecte Serbonnet), arcades et terrasses de la splendide Villa Balthazar à l'échangeur du Rondeau en 1926 (architecte Serbonnet), terrasses de l'Hôtel de Ville de Grenoble en 1927, plancher de la Villa de M. Tissot à l'île Verte en 1928 (architectes Rome et Rebilloud), agrandissement de l'école Sidi Brahim en 1929-1930 (Architecte Flechère).

Puis l'entreprise évolua de planchers, cuves et réservoirs, vers la construction d'immeubles à partir de 1930.

La deuxième période s'étale de 1939 à 1945, où l'entreprise tourne au ralenti, alternant entre garages surmontés d'appartements, comme ceux rue du Dr Hermite, et entretien d'immeubles.

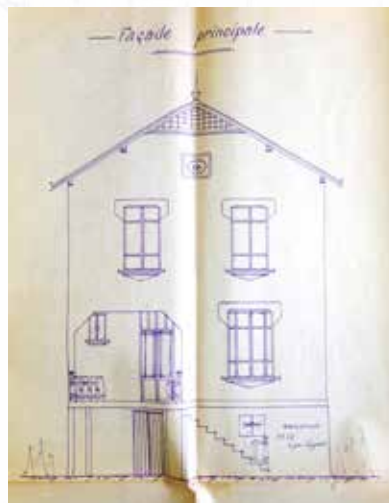
On ne peut citer toutes les réalisations que l'auteur a inventorié avec passion dans cette biographie, grâce aux Archives départementales et à ses Archives familiales, ainsi que d'autres en ce qui concerne les villas aux Archives Municipales.

Face à une telle histoire, de tels efforts, et ouvrages, n'est-il pas prioritaire de redécouvrir, entretenir, et apprécier, ce patrimoine unique, qui donne charme et exclusivité à la Ville de Grenoble.

Philippe Boué



Rue Moyrand



À gauche :
rue Charcot

Ci-dessous :
cours Berriat



➤ ALLER PLUS LOIN

Quelques Villas portant une signature André Cuynat Grenoble :

Secteur Libération: 56, 58, 66, 70 rue Sidi Brahim
Secteur Bajatière: 6 rue Moyrand; 7 rue Bergonié; 13, 16 rue Maurice Barrès; 1,5 rue Pégoud ; 4 rue Colonel Bougault

Rapports de recherches par Étienne Gasc :

« André Cuynat, entrepreneur », première partie, 1880 - 1912, deuxième partie, 1912 - 1946,
« Entreprise Cuynat fondée en 1905 », troisième partie, par Étienne Gasc et Henri Gaillard 1947-2003.

Ces 3 documents sont consultables aux Archives départementales de l'Isère, sous la cote 2J :

M. Étienne Gasc, Ermont (95). etienne.gasc@sfr.fr
Cuynat Construction, Saint Martin Le Vinoux. accueil. cuynat@cuynat.gcc.fr

Habiter le Patrimoine, contrainte ou opportunité



Grenoble, perçue comme une ville étudiante et sportive, proche de la nature et entourée de ses montagnes. L'accent n'est pas mis sur la richesse de son patrimoine.

Quand bien même on évoquerait son patrimoine, des constructions plutôt récentes, contemporaines viennent à l'esprit comme la célèbre et justement sauvegardée Tour Perret.

C'est un grand tort car Grenoble regorge de trésors architecturaux remontant jusqu'aux Gallo-Romains.

Depuis juillet 2017, le label « Ville d'art et d'histoire » a été décerné à Grenoble par le Ministère de la Culture avec comme objectif pour la ville de faciliter la compréhension de la diversité de ses patrimoines et de susciter la participation des habitants pour enrichir la connaissance dans ce domaine. Habiter le patrimoine grenoblois s'inscrit dans cette volonté de s'emparer de l'histoire locale de Grenoble, de la connaître et de la faire vivre. Le patrimoine grenoblois a de la valeur, il est souvent méconnu et il faut le préserver sans forcément le transformer en musée. Ainsi, habiter le patrimoine grenoblois est un bon moyen de faire vivre ces lieux uniques qui ont fait l'histoire de Grenoble. De nombreux avantages existent à se lancer dans une telle aventure, néanmoins il ne faut pas non plus occulter les quelques inconvénients d'un tel habitat.

Tout d'abord, il existe des dispositions légales pour protéger le patrimoine. Sur le plan local, le dispositif SPR (Site Patrimonial Remarquable) a pour objectif de protéger le patrimoine urbain et paysager dans un périmètre fixé par la Ville et validé par l'Etat. Dans ces zones protégées, on ne peut pas détruire, seulement restaurer. Ce dispositif est annexé au Plan Local d'Urbanisme qui planifie et réglemente l'urbanisme dans une commune ou l'intercommunalité. Ces documents sont consultables sur le site de la mairie de Grenoble et de la Metro.

Lorsqu'on investit dans le patrimoine, l'aspect financier est primordial. En effet, l'engagement pécuniaire est important que ce soit pour l'achat, la restauration et/ou l'entretien quotidien du bien. Néanmoins, il existe des avantages réservés aux personnes voulant acquérir ce type de bien. Par exemple, la loi Malraux permet de bénéficier d'une réduction d'impôt de 30% sur les travaux de restauration avec un plafond limité à 400 000 euros pour une période de quatre années consécutives. Par année, cela se traduit par une réduction d'impôt de 30 000 euros maximum pour une dépense de 100 000

euros. Il est également conseillé de faire une demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de travaux d'entretien ou de restauration d'un monument historique. En effet, une de ses attributions est d'étudier ces demandes. Elle a édité plusieurs guides pratiques qui énoncent les conditions à remplir pour bénéficier d'aides financières et dans lesquels il est rappelé que le propriétaire peut solliciter et cumuler les aides de l'Etat, des collectivités territoriales et éventuellement celles des entreprises privées ou des fondations. S'agissant de cette dernière catégorie, il y a l'exemple de la Fondation du Patrimoine, organisation privée, qui vient en aide aux personnes privées. Ainsi, les propriétaires privés qui souhaitent effectuer des travaux de restauration sur des immeubles ou parties d'immeubles à forte valeur patrimoniale hors Monuments Historiques, peuvent solliciter des mécènes via la Fondation. Les montants des aides varient en fonction des travaux à effectuer.

Par ailleurs, après des travaux de restauration le bien immobilier prend de la valeur ce qui peut faire espérer une plus-value lors de sa vente dans un contexte actuel assez favorable où la demande en biens immobiliers d'exception est de plus en plus forte.



Côté cour d'un immeuble patrimonial Boulevard Edouard Rey

L'aspect esthétique du bien est également un avantage qu'il ne faut pas négliger. En effet, les biens protégés sont généralement uniques en leur genre, ce qui peut plaire à ceux qui recherchent l'originalité pour leur lieu de vie tout en étant au cœur de la ville.

Cependant, habiter le patrimoine peut s'avérer quelques fois plutôt laborieux. En effet, la première contrainte est

que l'on ne peut pas faire totalement ce que l'on veut avec son bien. L'esthétique du bien doit être respectée et les modifications doivent être acceptées préalablement par les autorités compétentes (mairie, architectes du Patrimoine...). La conservation des éléments d'origine est primordiale mais il est nécessaire que ces



L'ancienne Villa Douillet aujourd'hui sauvegardée et reconvertie

lieux vivent et soient habités. Il faut chercher le moyen de vivre avec son époque tout en respectant et en conservant les éléments historiques de son logement.

Les propriétaires de logements relevant du Patrimoine peuvent également rencontrer des difficultés lorsqu'ils veulent restaurer leur bien. En effet, il est parfois difficile de trouver des artisans qui ont les compétences nécessaires pour ce type de restauration.

Par ailleurs, le patrimoine est soumis à une fiscalité particulière qui peut changer d'un gouvernement à

l'autre. Depuis 2018, l'Impôt sur la fortune (ISF) est devenu l'Impôt sur la fortune immobilière (IFI). Ainsi, cela se traduit par la taxation des personnes détenant un patrimoine immobilier net supérieur à 1,3 million d'euros. Le patrimoine est taxé de trois manières différentes : sur sa détention (taxe foncière), sur les revenus qu'il procure (taxés avec la Contribution sociale généralisée et autres prélèvements sociaux) et sur sa cession et sa transmission (donations, successions).

Exemple avec un Château à Seyssinet appelé « Le Clos aux combes »

Prenons l'exemple concret de la famille Govers qui habite le château appelé Le Clos aux Combes depuis une dizaine d'années. Le château qui date de 1554 et appartenait originellement à la famille de Ponat n'a connu que huit propriétaires depuis le XVIème siècle. Les propriétaires du Clos aux Combes ont un agrément fiscal qui est une autorisation accordée par l'administration fiscale pour permettre à un contribuable de bénéficier d'un régime fiscal particulier. L'agrément fiscal étant le premier niveau, le deuxième est celui de Monument Historique et le troisième celui de Monument Historique classé. De plus, de par son caractère historique, il bénéficie d'une défiscalisation sur certains travaux effectués pour le bâtiment, le pourcentage est calculé sur le coût total des travaux donc il varie. Si les propriétaires du château ont des avantages, ils ont aussi des obligations. Par exemple, ils ont une obligation d'accueillir des visites quarante jours par an. Généralement, le passage par le Clos aux Combes se fait dans le cadre d'une visite du village de Seyssinet. Les visiteurs sont le plus souvent des habitants proches, qui sont contents de pouvoir mieux connaître les bâtiments qui les entourent.

Il n'y a pas d'accord formel ni de contrat officiel avec l'office du tourisme mais une entente préalable sur les jours et le déroulement des visites. Ce qui est rassurant pour les propriétaires est que l'office du tourisme tient un registre avec le nom des visiteurs.

Lors de notre échange, M. Govers a souligné deux aspects importants de son expérience à habiter le patrimoine, l'aspect matériel et l'aspect social.

Sur le plan matériel, les contraintes sont liées à la restauration et l'entretien onéreux et régulier qu'un tel bien nécessite. En effet, chaque chantier prend toujours une grande ampleur, tout est non standard, tout dépend de tout, il faut tout faire à la fois donc cela demande de la coordination. Il est difficile de trouver des professionnels qui puissent s'adapter à de telles problématiques, soit ils sont fascinés, soient ils fuient.

Par ailleurs, il faut savoir gérer l'espace que l'on a qui est très grand par rapport à une maison ou un appartement, tant sur le plan de la chaleur en hiver que sur l'aménagement en meuble. Mais, l'espace, les volumes et la capacité d'accueil de nombreuses personnes sont également des points forts qui rendent la vie agréable dans ce château.

L'aspect social est aussi à prendre en compte, d'un côté, il y a la satisfaction de contribuer à la sauvegarde du patrimoine et de faire vivre un lieu ; et de l'autre, la perception négative parfois des proches et de l'extérieur car le lieu d'habitation donne l'impression de grande richesse de ses propriétaires.

Claire-Sophie Macia

Un hôtel médiéval en attente de restauration



À Grenoble, peut-on « habiter le patrimoine » ? C'est la ville, où la courbe d'une tour circulaire de l'enceinte gallo-romaine du IIIe siècle peut constituer l'intérieur d'un restaurant et où les hôtels aristocratiques des XV^e – XVI^e siècles sont animés de la vie quotidienne.

Cependant, « habiter le patrimoine » n'a pas seulement un charme historique, mais c'est un défi perpétuel de la coexistence entre la conservation et le développement, la mémoire et l'usage.



En effet, cette année, on a pu apprécier des restaurations récentes de vieux immeubles grenoblois. Comme, par exemple, l'ancien immeuble du XVII^e siècle au 9 rue de la Poste (La Lettre n°60 juin/juillet 2018) qui a été complètement réhabilité pour la location par un bailleur social tout en respectant les normes de la restauration d'un monument ancien. Les travaux de

restauration avaient été commandés par ACTIS, le plus grand gestionnaire des logements sociaux à Grenoble. Cependant, les anciens quartiers conservent encore des perles d'histoire cachées derrière des vieilles portes, ils attendent toujours quelqu'un pour leur redonner un nouvel éclat.

Un de ces immeubles se trouve au 9 rue Chenoise

Il est en belle compagnie d'anciens hôtels urbains de la fin du Moyen Âge et du début de la Renaissance. C'est à partir du XII^e siècle que l'actuelle rue Chenoise devient un faubourg de la ville qui s'étend hors des murs de l'enceinte gallo-romaine du III^e siècle. Ces maisons habitées autrefois par des nobles, ensuite par la grande bourgeoisie, s'adossent à la fortification et vont jusqu'à l'englober.



L'immeuble 9 rue Chenoise avait été construit autour de 1500 ; cependant, son corps bâti préserve toujours des vestiges plus anciens de l'époque romaine.

Une plaque historique révèle les détails et montre le tracé de l'enceinte au niveau du rez-de-chaussée. L'immeuble avait été inscrit au titre des monuments historiques en 1987. Les pierres de l'enceinte romaine avaient été rendues apparentes lors des travaux de restauration entrepris en 1988. Cachés à l'intérieur du restaurant actuellement fermé qui occupe la partie gauche du rez-de-chaussée, les vestiges romains ne sont plus visibles au grand public.

L'aspect historique de cet hôtel urbain n'apparaît pas au premier regard. Il y a

même une certaine confusion visuelle : la plaque historique s'accroche à la façade à trois étages avec des fenêtres à meneaux qui la rapprochent visuellement de l'immeuble voisin ; tandis que le corps principal 9 rue Chenoise est un immeuble de quatre étages avec de simples baies assez grandes. Cependant, le patrimoine gothique est là, derrière la splendide porte massive en bois.

Le passage sombre donne sur la cour rectangulaire qui dessert deux escaliers menant aux deux corps de l'immeuble. Celui qui nous intéresse se trouve à droite. Avant d'y accéder, on peut observer un pilier sculpté (1) soutenant une arcade qui sépare la cour d'une galerie. Au fond de cette galerie, on trouve une porte surmontée d'un blason, dont le dessin a été effacé par le temps (4). Les flambeaux sculptés de motifs gothiques qui l'encadrent sont toujours visibles malgré sa couleur noircie.

Derrière la porte, on peut monter un bel escalier à vis du XVI^e siècle (6), dont le caractère est bien conservé. Sur chaque palier, les petites fenêtres à meneaux permettent de regarder la cour. Certaines portes d'entrée aux appartements sont surmontées de linteaux sculptés et décorés de motifs gothiques (3 et 5). L'une de ces vieilles portes semble être contemporaine à l'immeuble lui-même (7) .

Malgré sa richesse patrimoniale, ce bel exemple de l'architecture médiéval souffre aujourd'hui de négligence. L'état regrettable de l'escalier à vis ne peut pas laisser indifférents autant les habitants de l'immeuble que les amoureux du patrimoine. En dessous de l'escalier, la peinture et l'enduit se détachent par feuilles prêts à tomber sur la tête des passants (2). Il nécessite une intervention urgente. La restaura-



3



4



5



6

tion de l'escalier pourrait non seulement contribuer à la conservation du monument ancien, mais aussi mettre en valeur l'origine et l'ambiance médiévale de cet hôtel urbain.

Aujourd'hui, l'immeuble abrite des logements sociaux gérés également par ACTIS. La réussite de ces derniers projets de restauration du patrimoine architectural permet d'espérer que ce monument historique pourra bénéficier d'un traitement qualifié. Avant que cela ne soit pas trop tard !

Anna Savkin



7

Toutes les photos sont prises au 9 rue Chenoise



Que savons-nous aujourd'hui du sculpteur Urbain Basset (1842-1924) ?

Né à Grenoble en 1842, Urbain Basset est l'élève de Théodore Ravanat et de Aimé Irvoy.

En 1866, il entre à l'École des beaux-Arts de Paris et expose au Salon dès 1869 avec *La Philosophie*. Puis, *Le Torrent* en 1878, qui frappe par sa hardiesse et son étrangeté et qui fait l'objet d'une commande de l'État pour Grenoble. Transformée en fontaine cette statue sera longtemps au cœur du Jardin de ville. Enfin, il expose la statue *Hector Berlioz* au Salon de 1885 qui sera érigée en 1903, Place Victor Hugo et remplacée par celle de Claude Grangé en 1953.

Passionné de musique, il tient pendant 25 ans les pupitres de premier violon aux orchestres de l'Odéon et de la Comédie française à Paris. Il reçoit la commande d'une allégorie de la Musique, sculptée en pierre, lors de la restauration de la façade de l'Hôtel de ville de Paris.

Sur demande de Louis Delaporte, conservateur du musée indochinois du Trocadéro, il se rend au Cambodge entre 1889 et 1897, où il effectue, en prévision de l'exposition universelle de 1900, des moulages sur diverses parties du temple du Bayon à Angkor.

À Grenoble, en 1898, il succède à Henri Ding au poste de directeur de l'ancienne École de Sculpture Architecturale. Celle-ci, rebaptisée en 1897, École des Arts Industriels est installée rue Hébert. En 1912, Basset préside au déménagement de l'école dans un bâtiment neuf, au 25 rue Lesdiguières. Elle regroupe alors la totalité des enseignements artistiques de la ville. Il dirige l'école jusqu'en 1916.



Pour la sculpture ornementale, il convient de citer les éléphants en pierre au rez-de-chaussée du 6 rue Félix Poulat. Ce grand immeuble est bâti en 1903 par le cimentier Anatole Berthelot. Si le rez-de-chaussée est en maçonnerie de pierres taillées, les architectes ont recouru à des composants en ciment pour le reste des façades. Dans l'église St-André, en 1920, il est fait appel à Urbain Basset, pour exécuter une sculpture, *Un ange de la patrie pleurant ses enfants*, qu'il réalise en bronze après avoir étudié à la cathédrale d'Amiens un ange pleureur.

En ce qui concerne la statuaire allégorique, le musée de Grenoble présente dans la galerie des sculptures : *Les premières fleurs* et en réduction *Le Torrent*.

Parmi les collections, se trouvent *Le Sommeil de l'Innocence*, *La Poésie*, et *La Philosophie*. Urbain Basset très engagé dans la vie du musée où il effectue des travaux de moulage et de restauration, fera plusieurs dons tels que *Le Génie de la Démocratie* de 1888 (une figure du modèle du monument aux États généraux du Dauphiné). Ce grand plâtre est présenté actuellement au musée de la Révolution française à Vizille. Par ailleurs, un groupe en marbre, *La Médecine*, avait été commandé par l'État.

Au cimetière Saint Roch, on peut admirer le talent de portraitiste du sculpteur, à travers les médaillons de bronze qui ornent les tombes de Jules Borgey, du docteur Bordier et de Jean-Paul Lachmann. Il réalise également en 1912 le buste en bronze de Casimir Brenier ; un portrait saisissant de vérité. C'est dans ce même cimetière que Urbain Basset est enterré en 1924. Sa sépulture qui se trouve aujourd'hui dans un état de grande dégradation doit être prochainement restaurée grâce à l'initiative de l'association « Saint Roch ! Vous avez dit cimetière ? ».

Urbain Basset résida une grande partie de sa vie, à Bernin où la cascade de Craponoz qui s'écoule de manière spectaculaire dans la vallée, l'aurait inspiré pour sa sculpture *Le Torrent*, intitulée aussi *Le Verseau*. À Bernin, il réalisa le monument aux morts de la Grande Guerre. Une place et un passage portent désormais son nom.

Caroline Roussel



1. Portrait d'Urbain Basset (1842 – 1924), Eugène Faure (1822 – 1878) Huile sur bois, 1872 Daté, signé et dédié : « A mon ami Basset Eug. Faure » 1872 Collection Musée dauphinois. Présenté au Musée de l'Ancien Évêché

2. Éléphants 6 rue Félix Poulat Cliché C.Roussel

3. Ange pleureur église St-André cliché C.Roussel

4. Illustration: Le Torrent et la cascade de Craponoz Aimablement autorisé par Guillemette Dufour-Durin

Charles Bertier (1860-1924), peintre de la montagne

Après avoir été longtemps redoutée, la montagne devient une source d'inspiration pour les artistes. A mesure que se développe l'alpinisme, les peintres peuvent devenir des peintres de montagne, nombreux dans notre région.

Grenoble n'a pas été seulement la grande ville des gantiers...



Charles Bertier est né à Grenoble dans une famille de gantiers comprenant sept enfants dont il est le dernier. Élève au petit séminaire du Rondeau, devenu plus tard le lycée Vaucanson, il y fait la connaissance de l'abbé Guétal (1841-1892) qui y enseigne et qui est aussi peintre de montagne. Ayant remarqué les aptitudes de Charles, il l'encourage à persévérer. L'artiste-peintre en herbe s'initie aussi au métier de gantier. Au cours de son

service militaire de trois ans il fait le portrait équestre du colonel de son régiment. En 1884 il expose sa toile intitulée « Fin d'octobre à Eybens » au Salon des artistes français où il vient d'être admis et auquel il participera vingt-sept fois. Il épouse, en 1884, Lucie Faure originaire du Champsaur. Le mariage est célébré à l'ancienne église Saint-Joseph par l'abbé Guétal qui est devenu son ami.

Il devient célèbre comme ambassadeur de la peinture de montagne

A l'occasion de l'exposition universelle de 1900, la compagnie des chemins de fer Paris-Lyon-Marseille ouvre le restaurant « Le Train Bleu » et lui demande de participer à la décoration du magnifique plafond qui existe toujours. Il y peint « Le coucher de soleil sur la chaîne de Belledonne, vu des quais de l'Isère ». De 1902 à 1907 il s'établit à Paris où il fait découvrir nos belles montagnes dauphinoises davantage fréquentées par le développement du tourisme. Il participe à la fondation de la Société des peintres de montagne avec le parrainage du Club Alpin Français. De retour à Grenoble, il y vit de sa peinture et expose dans de nombreux pays. Il peint surtout à la belle saison pour pouvoir accéder en altitude et tient compte que la montagne est, en hiver, seulement noir et blanc.

La querelle grenobloise des anciens et des modernes

Avec plusieurs artistes et amateurs d'art dauphinois, il participe à l'opposition au nouveau conservateur du musée de Grenoble, Andry-Farcy qu'on appelle « Andry-Farceur ». Celui-ci veut en faire un musée d'avant-garde en faisant acquérir des œuvres de Picasso, Braque,



Matisse ou Van Dongen... qui sont, à l'époque, incomprises par une grande partie de la population. Les œuvres des peintres dauphinois sont, alors, souvent reléguées dans les réserves du Musée de Grenoble.

Place de Charles Bertier dans l'histoire de la peinture

Charles Bertier faisait partie de cette dernière génération de peintres pour lesquels la représentation de la nature, et plus particulièrement celle des montagnes, était l'objectif principal même si le tempérament et la sensibilité de chacun donnait un cachet particulier à cette représentation. Le développement de la photographie à la même époque que celle de Charles Bertier constituait une sorte de concurrence à cette peinture, ce qui explique que d'autres peintres ont poursuivi des objectifs différents, avec l'impressionnisme, le cubisme ou l'art abstrait

A Grenoble : une rue Charles Bertier

Après sa mort en 1924, la ville de Grenoble, en lui donnant le nom d'une de ses rues en 1941, a rendu hommage à son talent. Ayant toujours vécu de sa peinture son œuvre est très importante et sa côte est toujours soutenue. Des expositions sont régulièrement consacrées à son œuvre. Fin 2005, le nouveau Musée de Grenoble en organise une intitulée : « Trois maîtres du paysage dauphinois au XIX^{ème} siècle : Jean Achard, Laurent Guétal, Charles Bertier ».

Michel Mercier



1. Le peintre dans son atelier
2. La vue de Grenoble et ses montagnes enneigées
3. Aiguille de rocher couverte de glace au soleil
4. Sapin dans la neige

Les Archives départementales de l'Isère

Dans la perspective du déménagement des Archives départementales de l'Isère à Saint Martin d'Hères, il nous a semblé opportun de nous intéresser au bâtiment actuel situé rue Auguste Prudhomme, inauguré en 1958.

Jusqu'en 1866 les archives du département de l'Isère sont réparties dans deux dépôts, un à la préfecture de l'Isère alors située dans l'ancien hôtel de Lesdiguières et l'autre au palais de justice. La construction de la préfecture place de Verdun, terminée en 1866, permet d'y réunir ces deux dépôts mais l'aile qui leur est consacrée devient largement insuffisante. La nécessité d'un nouveau bâtiment plus fonctionnel s'impose pour le classement et la conservation des documents.

Ce nouveau bâtiment conçu par le jeune architecte grenoblois Charles Julian, est inauguré le 18 octobre 1958. Il est édifié boulevard des Adieux, près de la cité administrative, de la préfecture et de la faculté de lettres. Il présente pour la conservation des documents, pour les usagers et le personnel un progrès important. La fréquentation tant des universitaires que du grand public augmente considérablement. Il se compose de deux bâtiments parallèles, la façade donnant sur le boulevard des Adieux et le côté sur l'avenue Saint Roch. Un escalier central, dont l'accès est actuellement condamné par une grille, permet d'accéder au rez-de-chaussée de ce bâtiment dit « administratif », où se trouvent alors bureaux, salle de lecture, bibliothèque et une salle assez vaste pour les expositions et les conférences. L'appartement de l'archiviste et du gardien sont à l'étage. Des matériaux traditionnels sont utilisés. Le second bâtiment plus élevé, situé juste derrière est destiné aux archives proprement dites et offre 24 km linéaires de stockage. La construction se caractérise par un assemblage de poteaux métalliques porteurs peu encombrants auxquels sont accrochés les tablettes des rayonnages. C'est un nouveau procédé de construction STRAFOR licence SNEAD très développé dans les bâtiments d'archives alors, et rapide à mettre en place. Les parements extérieurs sont différents pour les deux bâtiments, revêtement de pierre de Segny pour le premier bâtiment et enduits spéciaux pour le second, mais l'ensemble est homogène et le bas-relief de Noël Papet sur le côté de l'édifice évoque les symboles héraldiques du Dauphiné et de Grenoble avec

1. Tableau de René Gontard représentant le chantier du premier bâtiment des Archives - Photo G.Vennereau

2. Photographie des travaux de construction du premier bâtiment des Archives inauguré en 1958 - Fonds ADI

3. Entrée condamnée de l'ancien bâtiment - Photo G.Vennereau

4. Entrée du nouveau bâtiment des archives inauguré en 1988 - Photo G.Vennereau



les trois roses autour du Dauphin Humbert II sur son destrier. Mais cet édifice dont les croquis d'architectes et les photos révèlent les qualités architecturales se révèle au cours des années insuffisant compte tenu des dépôts d'archives de plus en plus nombreux.

Vingt-cinq ans plus tard l'extension s'avère indispensable pour accueillir les versements des différentes administrations et un public de plus en plus nombreux. Les conditions de conservation doivent être améliorées et les locaux doivent s'adapter à la révolution informatique. On décide de construire une extension accolée au premier bâtiment du côté de la cité administrative en assumant clairement la différence entre les deux bâtiments par l'utilisation de matériaux nouveaux : verre, acier laqué en rouge, plaques carrées de béton qui contrastent avec la simplicité et la rigueur du premier édifice. La nouvelle entrée des archives, lumineuse avec ses verrières, dessert par escaliers

et ascenseur la salle des inventaires et la salle de lecture situées au deuxième étage. Une tour de huit niveaux, perpendiculaire à l'entrée, accueille bureaux et archives. La salle de conférence a gagné en superficie et accueille un public assidu.

Mais à nouveau depuis quelques années ce bâtiment est arrivé à saturation, ne pouvant plus recevoir les documents provenant des administrations ou des études de notaires que les Archives doivent conserver. Puisque sur place une nouvelle extension est impossible, il est donc décidé d'édifier à Saint Martin d'Hères sur l'ancien site des VFD, un nouveau bâtiment d'archives à proximité du Campus dont l'ouver-





ture est prévue en 2020. La première pierre a été posée le lundi 15 septembre 2018.

Nous garderons un excellent souvenir des beaux moments passés aux Archives rue Auguste Prudhomme en nous réjouissant qu'un nouvel outil de travail soit prochainement à la disposition des chercheurs et du public car les archives jouent un rôle essentiel pour la conservation du patrimoine, sa valorisation et sa mise à la disposition de la population.

Geneviève Vennereau

La pose de plaques patrimoniales à Grenoble

Le programme de valorisation de lieux patrimoniaux à Grenoble, au moyen de plaques patrimoniales in situ, rencontre l'attention des habitants, et des passants.

Il a permis récemment de remettre en valeur un patrimoine attrayant parfois méconnu, dont un exemple est illustré ici. Un moyen d'aider à mieux connaître et apprécier le patrimoine dans l'environnement quotidien...



1. Maquette des Archives exposée dans le Hall d'entrée. fonds ADI

2 et 3. Réserves et salle de lecture du premier bâtiment des Archives - Fonds ADI



FORMULAIRE DE DON 2018

Pour nous aider à sauvegarder et valoriser le Patrimoine Grenoblois, merci d'avance de vos dons qui nous permettront d'exercer au mieux notre mission et nos actions. Une nouveauté à partir de cette année, votre don pourra venir en déduction de vos impôts, car notre association **PATRIMOINE ET DEVELOPPEMENT DU GRAND GRENOBLE dispose maintenant du label d'ASSOCIATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL.**

A cet effet, nous vous prions de bien vouloir renseigner le formulaire au dos.

Tout Particulier donateur peut déduire de l'impôt sur le revenu 66 % du montant du don (rubrique « dons versés à d'autres organismes d'intérêt général », 7UF) - dans la limite de 20 % du revenu imposable. Par exemple un don de 300 € ne coûtera au donateur après déduction fiscale que 102 €. Un don de 100 euros ne coûtera que 34 euros. Dans le cas de l'ISF le taux est de 75% du montant du don. Par exemple un don de 300 euros ne coûte au donateur après déduction fiscale que 75 euros. Pour une entreprise, la déduction est de 60%, soit par exemple, un don de 500 € ne lui coûtera que 200 € après déduction fiscale.

Nous vous ferons parvenir un reçu fiscal, formulaire Cerfa n°11580*03, pour permettre de bénéficier de la réduction d'impôt.

FORMULAIRE À RETROUVER AUSSI SUR : www.patrimoine-grenoble.fr

Premier semestre 2019



Samedi 12 janvier 2019 à 14H30

Conférence de Madame Marie Odile Tourmen sur l'établissement scolaire Notre Dame de Sion, aspects historiques et architecturaux. Cet édifice, construit en temps de guerre est remarquable à plusieurs titres. Cette conférence sera suivie de la traditionnelle galette des rois - Maison des associations rue Berthe de Boissieux

Samedi 9 Mars 2019 à 14H30

Assemblée générale de l'association
Grande salle du Palais du Parlement



Samedi 6 avril 2019 à 14H30

Conférence de Monsieur Dominique Tritaine sur l'oeuvre de Fransesco Tanzi, sculpteur en marbre qui a vécu à Grenoble au XVIIIe siècle. Il a réalisé des ornements d'autels dans des églises à Grenoble. Cette conférence se déroulera dans le cadre de la semaine des métiers d'art - Archives départementales de l'Isère rue Auguste Prudhomme

Samedi 11 mai 2019 à 14H30

Conférence de Madame Sylvie Amselem sur la restauration des façades de Grenoble, Seront abordés les aspects administratifs, les techniques de restauration, les difficultés rencontrées, les enjeux, les urgences, les choix opérés et des exemples de réalisations particulièrement intéressants - Archives départementales de l'Isère rue Auguste Prudhomme

Samedi 8 juin 2019 à 14H30

Ballade musardière de la gare à la place Grenette animée par Roseline Vacher. Cette promenade nous fera découvrir de superbes édifices que nous croyons bien connaître et des lieux souvent méconnus - Départ devant la statue de Calder les trois pics parvis de la gare



Joyeuses
Fêtes
de Noël



PATRIMOINE & DÉVELOPPEMENT

10, rue Chenoise - 38000 GRENOBLE

T. 09 51 86 27 84

contact@patrimoine-grenoble.fr

Siret : 789 633 823 00016

www.patrimoine-grenoble.fr



FORMULAIRE DE DON 2018

NOM :

Prénom(s) :

Eventuellement nom Entreprise / Association :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone :

E-mail :

Je soutiens l'association PDGG
en 2018 par un don de :

euros

Par chèque ci-joint à l'ordre de
PATRIMOINE ET DÉVELOPPEMENT DU
GRAND GRENOBLE.

Date et signature